

Les développements rapides des sciences de la vie, notamment dans le domaine de la génétique, renouvellent les questionnements relatifs aux interventions non thérapeutiques sur la personne. Les perspectives de modifications génétiques de confort (couleur des yeux, de la peau, etc.) ou d'augmentation (vision de 13/10, vision nocturne, etc.) interrogent sur le contrôle social susceptible d'accompagner ces pratiques et sur la place qu'il convient de reconnaître à l'autonomie de chacun. La recherche d'un équilibre entre protectionnisme et libéralisme resurgit également dans des matières où le législateur s'est déjà prononcé, le Comité consultatif national d'éthique suggérant récemment d'ouvrir la procréation médicalement assistée aux cas « d'infécondité résultant d'orientations personnelles » (CCNE, 15 juin 2017, Avis n° 126).

Qu'elles poursuivent une finalité personnelle, altruiste ou sociale, les interventions non thérapeutiques sur le corps humain sont en plein essor et invitent les juristes à s'interroger sur les nouveaux fondements sous-tendant une telle évolution ainsi que sur les limites qui continuent de s'appliquer. Où se situe aujourd'hui le curseur entre la protection de la personne en son corps et l'exercice par celle-ci de « son droit d'opérer des choix concernant son propre corps » (CEDH, *Pretty c. R.U.*, 29 avril 2002, §.66)? L'étude des régimes et de la légitimité des différentes interventions non thérapeutiques tolérées, encadrées, imposées ou pénalement sanctionnées, permettra de proposer des réponses prospectives attendues par les chercheurs et les praticiens, dans le cadre d'un débat ouvert avec le public.

Informations pratiques

Entrée libre

Inscription préalable obligatoire :

<https://www.eventbrite.fr/e/billets-les-interventions-non-therapeutiques-sur-le-corps-humain-40833824067>

Pour venir à l'Université d'Évry-Val-d'Essonne :

-par les transports en commun :

RER D – station Évry-Courcouronnes

(environ 40 minutes depuis la station Châtelet-Les Halles)

L'université se situe en face de la gare RER.

-par l'autoroute A6 (sortie Évry / Courcouronnes)

Colloque validé au titre de la formation continue des avocats

LES INTERVENTIONS NON THÉRAPEUTIQUES SUR LE CORPS HUMAIN



Colloque organisé par le Centre de recherche Léon Duguit
sous la direction scientifique de Carole Girault et Aude Mirkovic

Vendredi 9 février 2018

**Université d'Évry-Val-d'Essonne – Amphi 150 (bât. Maupertuis)
23, boulevard François Mitterrand 91000 Évry**

Les interventions non thérapeutiques sur le corps humain

Vendredi 9 février 2018

9h30-10h : Accueil des participants

10h-10h10 : Mot d'accueil de **Vincent Bouhier, Doyen de la Faculté de droit**

Introduction : La protection de la personne en son corps

10h10-10h30 : La protection de la personne en son corps en droit civil **Aude Mirkovic, Maître de conférences en droit privé, Université d'Evry**

10h30-10h50 : La protection de la personne en son corps en droit pénal **Carole Girault, Maître de conférences en droit privé, Université d'Evry**

Débats

Les interventions non thérapeutiques à finalité personnelle

sous la présidence d'Aude Mirkovic

11h00-11h20 : Les interventions non thérapeutiques liées à la procréation **François Sauvage, Professeur de droit privé, Université d'Evry**

11h20-11h40 : Les modifications génétiques non thérapeutiques (aspects scientifiques) **Sylvain Fisson, Professeur en immunologie, Université d'Evry**

11h40-12h00 : L'homme augmenté (aspects juridiques) **Pierre-Jérôme Delage, Maître de conférences en droit privé, Université de Caen**

Débats

Déjeuner libre

Université d'Evry-Val-d'Essonne – Amphi 150 (Bât. Maupertuis)

23, boulevard François Mitterrand 91000 Evry

Les interventions non thérapeutiques à finalité altruiste ou sociale

sous la présidence de Carole Girault

14h30-14h50 : Les prélèvements sur le corps humain dans l'intérêt d'autrui **Jean-René Binet, Professeur de droit privé, Université de Rennes 1**

14h50-15h10 : La recherche biomédicale **Bénédicte Boyer-Bévière, Maître de conférences en droit privé, Université de Paris 8**

Débats

15h20-15h40 : Les examens et prélèvements à finalité judiciaire **Audrey Darsonville, Professeur de droit privé, Université de Lille 2**

15h40-16h : L'obligation vaccinale **Jean-Paul Markus, Professeur de droit public, Université de Versailles Saint-Quentin**

Débats

16h20-16h40 : Rapport de synthèse **Xavier Bioy, Professeur de droit public, Université de Toulouse 1**

Cocktail